



**NAETISL**

National Association of  
Educational Translators and  
Interpreters of Spoken Languages



**MODDC**

Missouri  
Developmental  
Disabilities Council

# Comprendre les plans d'intervention comportementale (Behavior Intervention Plans ou BIP en anglais) : un guide à l'intention des parents

Le financement du projet de soutien à l'accès linguistique dans les écoles du Missouri, fourni par le Conseil du Missouri pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, a été soutenu par l'Administration pour la vie communautaire (ACL) du département américain de la Santé et des Services sociaux.

Ce document, publié dans le cadre du département de la Santé et des Services sociaux (HHS), bénéficie d'une aide financière de 1 361 246 \$ entièrement financée par ACL/HHS. Son contenu relève de la responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions officielles d'ACL/HHS ni du gouvernement américain.



[naetisl@gmail.com](mailto:naetisl@gmail.com)

NAETISL



Follow us



MODDC



[moddc@moddcouncil.org](mailto:moddc@moddcouncil.org)

[www.moddcouncil.org](http://www.moddcouncil.org)



[www.naetisl.org](http://www.naetisl.org)





## Qu'est-ce qu'un plan d'intervention comportementale (BIP) ?

Un plan d'intervention comportementale est un plan écrit conçu pour aider un élève à remplacer des comportements problématiques par des comportements positifs. Il comprend des stratégies, des supports et des interventions que les enseignants et le personnel utiliseront pour aider votre enfant à réussir à l'école. Un plan d'intervention comportementale comprend aussi des stratégies que vous pouvez utiliser à la maison pour aider votre enfant.

## Est-ce que tous les élèves qui reçoivent des services d'éducation spécialisée ont un plan d'intervention comportementale ?

Non, les plans d'intervention comportementale sont développés uniquement pour les élèves qui peuvent en bénéficier. Les plans d'intervention comportementale sont également développés pour les élèves qui ne reçoivent pas de services d'éducation spécialisée.

## Pour quelle raison mon enfant aurait-il besoin d'un plan d'intervention comportementale ?

Un plan d'intervention comportementale est créé lorsque le comportement d'un élève nuit de manière constante à son apprentissage ou à celui des autres élèves, et que ce comportement ne s'est pas amélioré avec l'utilisation des supports typiques.

Par exemple, un plan d'intervention comportementale peut être bénéfique à un élève qui refuse d'effectuer le travail scolaire sur une base quotidienne ou qui tente constamment de quitter la salle de classe ou l'école sans permission.





## **En quoi un plan d'intervention comportementale diffère-t-il des règles typiques sur le comportement en classe ?**

Alors que les règles de la classe s'appliquent à tous les élèves, un plan d'intervention comportementale est particulier à la personne. Il est construit en fonction des besoins particuliers de l'élève et des raisons de son comportement. Il fournit des supports personnalisés pour aider l'élève à apprendre d'autres comportements qui sont plus appropriés.

## **Qui développe le plan d'intervention comportementale ?**

Lorsqu'un élève reçoit des services d'éducation spécialisée, c'est l'équipe de l'IEP (plan d'éducation individuel) qui développe le plan d'intervention comportementale. Selon la situation, le plan d'intervention comportementale peut être écrit pendant la réunion annuelle sur l'IEP ou ajouté à celui-ci. Les parents font partie de l'équipe de l'IEP et doivent être inclus dans ce processus.

Lorsqu'un élève ne reçoit pas de services d'éducation spécialisée, une équipe de soutien à l'élève développe en général le plan.

## **Comment développe-t-on un plan d'intervention comportementale ?**

Avant de rédiger un plan d'intervention comportementale, l'école effectue une évaluation comportementale fonctionnelle (Functional Behavioral Assessment ou FBA en anglais).

Cette évaluation permet de déterminer :

- à quoi ressemble le comportement
- à quel moment et dans quel lieu il se produit
- les raisons pour lesquelles il se produit (sa fonction — par exemple, chercher à éviter d'exécuter une tâche, attirer l'attention ou avoir des besoins sensoriels)





Le plan d'intervention comportementale est alors créé en se basant sur les résultats de l'évaluation comportementale fonctionnelle et comprend des stratégies, l'enseignement de nouvelles compétences et des méthodes de renforcement positif.

## **Que comprend un plan d'intervention comportementale exhaustif ?**

Un plan d'intervention comportementale bien développé devrait :

- décrire avec clarté le comportement ciblé (c.-à-d. le comportement qui doit être réduit ou remplacé)
- identifier les circonstances qui déclenchent le comportement ou le favorisent (les choses ou les situations qui semblent déclencher ou aggraver le comportement)
- dresser la liste des stratégies positives visant à prévenir les comportements problématiques
- enseigner des compétences de remplacement ou d'adaptation
- comprendre des récompenses ou des renforcements du comportement positif
- décrire la façon dont le personnel devrait réagir lorsque le comportement problématique se produit
- définir la façon dont les progrès seront mesurés et examinés

## **Comment puis-je soutenir le plan d'intervention comportementale à la maison ?**

Vous pouvez :

- utiliser un langage et des attentes à la maison qui sont uniformes avec ce qui est utilisé à l'école
- communiquer régulièrement avec les enseignants de votre enfant au sujet de ce qui fonctionne bien
- renforcer les comportements positifs dans les routines quotidiennes
- célébrer les petites améliorations — la constance et les encouragements sont importants





## **Comment saurai-je si le plan d'intervention comportementale fonctionne ?**

Vous devriez recevoir des mises à jour par le biais de rapports des progrès, de réunions ou de journaux de communication quotidiens. Si le comportement s'améliore, le plan peut être ajusté pour se concentrer sur le maintien des progrès. Dans le cas contraire, l'équipe examinera les données et révisera le plan au besoin.

## **Que puis-je faire si je suis en désaccord avec le plan d'intervention comportementale ou si je crois qu'il est inefficace ?**

Vous avez le droit de demander à n'importe quel moment qu'une réunion d'équipe soit tenue dans le but de revoir ou de réviser le plan. Vous pouvez :

- demander un examen des données
- demander des supports supplémentaires ou des mises à jour sur les stratégies
- communiquer à propos de ce qui fonctionne (ou ne fonctionne pas) à la maison

